

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

1/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

**Code du produit (UVP)** 05984180

**Numéro de la FDS** 102000014342

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Fongicide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone  
d'appel d'urgence (24  
heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour  
des informations sur le  
produit** 1-888-283-6847

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

#### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom de composants dangereux | No.-CAS     | Concentration % en poids |
|-----------------------------|-------------|--------------------------|
| Prothioconazole             | 178928-70-6 | 41.0                     |
| Glycérine                   | 56-81-5     | 6.0                      |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

2/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Conseils généraux</b>     | Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.  |
| <b>Inhalation</b>            | Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.   |
| <b>Contact avec la peau</b>  | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  |
| <b>Contact avec les yeux</b> | Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.   |
| <b>Ingestion</b>             | Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance. |

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun symptôme connu à ce jour.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement** Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

**Appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

**Inappropriés** Aucun(e) à notre connaissance.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

#### Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

3/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

|  |  |
|--|--|
| <b>Information supplémentaire</b>        | Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| <b>Point d'éclair</b>                    | > 96 °C  |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b> | Donnée non disponible  |
| <b>Limite d'explosivité, inférieure</b>  | Donnée non disponible  |
| <b>Limite d'explosivité, supérieure</b>  | Donnée non disponible  |
| <b>Explosivité</b>                       | Non applicable   |

---

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Isoler la zone de danger. Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Le sol possiblement contaminé doit être enlevé et éliminé.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres sections** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

4/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

### Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

### Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

| Composants                           | No.-CAS     | Valeur limite d'exposition           | m.à.j.  | Base          |
|--------------------------------------|-------------|--------------------------------------|---------|---------------|
| Prothioconazole                      | 178928-70-6 | 1.4 mg/m <sup>3</sup><br>(SK-ABS)    |         | OES BCS*      |
| Glycérine<br>(Brouillard.)           | 56-81-5     | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)        | 07 2009 | CAD AB<br>OEL |
| Glycérine<br>(Brouillard.)           | 56-81-5     | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)        | 09 2011 | CAD BC<br>OEL |
| Glycérine<br>(Brouillard respirable) | 56-81-5     | 3 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)         | 09 2011 | CAD BC<br>OEL |
| Glycérine<br>(Brouillard.)           | 56-81-5     | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)        | 11 2010 | CAD ON<br>OEL |
| Glycérine<br>(Brouillard.)           | 56-81-5     | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(8 HR ACL)   | 05 2009 | CAD SK<br>OEL |
| Glycérine<br>(Brouillard.)           | 56-81-5     | 20 mg/m <sup>3</sup><br>(15 MIN ACL) | 05 2009 | CAD SK<br>OEL |
| Glycérine<br>(Brouillard.)           | 56-81-5     | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)        | 11 2011 | OEL (QUE)     |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

5/11

Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

**Protection des mains** Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

**Protection des yeux** Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

**Mesures générales de protection** Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| <b>Aspect</b>                          | blanc à beige clair                 |
| <b>Etat physique</b>                   | suspension                          |
| <b>Odeur</b>                           | légère caractéristique              |
| <b>Seuil olfactif</b>                  | Donnée non disponible               |
| <b>pH</b>                              | env. 6.8 - 7.2 à 100 % (20 °C)      |
| <b>Pression de vapeur</b>              | Donnée non disponible               |
| <b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>     | Donnée non disponible               |
| <b>Densité</b>                         | env. 1.18 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C |
| <b>Taux d'évaporation</b>              | Donnée non disponible               |
| <b>Point d'ébullition</b>              | Donnée non disponible               |
| <b>Point de fusion / congélation</b>   | Donnée non disponible               |
| <b>Hydrosolubilité</b>                 | dispersable                         |
| <b>Energie minimale d'inflammation</b> | Non applicable                      |
| <b>Température de décomposition</b>    | Non applicable                      |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

6/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

---

|   |                         |
|---|-------------------------|
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b> | Non applicable          |
| <b>Viscosité</b>                            | 800 - 1,200 cps à 25 °C |
| <b>Point d'éclair</b>                       | > 96 °C                 |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>    | Donnée non disponible   |
| <b>Limite d'explosivité, inférieure</b>     | Donnée non disponible   |
| <b>Limite d'explosivité, supérieure</b>     | Donnée non disponible   |
| <b>Explosivité</b>                          | Non applicable          |

---

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

|   |  |
|---|--|
| <b>Décomposition thermique</b>              | Non applicable   |
| <b>Stabilité chimique</b>                   | Stable dans des conditions normales.   |
| <b>Possibilité de réactions dangereuses</b> | Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.   |
| <b>Conditions à éviter</b>                  | du gel   |
| <b>Matières incompatibles</b>               | Donnée non disponible  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b>  | Acide chlorhydrique (HCl)<br>Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)<br>Monoxyde de carbone<br>Oxydes d'azote (NOx)<br>Oxydes de soufre |

---

### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|   |   |
|---|---|
| <b>Voies d'exposition</b>                         | Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau      |
| <b>Effets immédiats</b>                           |   |
| <b>Œil</b>  | Peut provoquer une légère irritation des yeux.                          |
| <b>Peau</b>                                       | Nocif en cas d'absorption par la peau. Peut irriter légèrement la peau. |
| <b>Ingestion</b>                                  | Nocif en cas d'ingestion.   |
| <b>Inhalation</b>                                 | Nocif par inhalation.   |
| <b>Informations sur les effets toxicologiques</b> |   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

7/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Toxicité aiguë par voie orale</b> | DL50 (femelle rat) > 2,000 - < 5,000 mg/kg   |
| <b>Toxicité aiguë par inhalation</b> | CL50 (mâle/femelle combinés rat) > 1.6 mg/l<br>Durée d'exposition: 4 h<br>Déterminé en forme d'aérosol liquide.<br>Concentration atmosphérique maximale atteinte.<br>Aucun décès |
| <b>Toxicité cutanée aiguë</b>        | DL50 (mâle/femelle combinés rat) > 5,000 mg/kg   |
| <b>Irritation de la peau</b>         | irritation légère (Lapin)  |
| <b>Irritation des yeux</b>           | Insignifialement irritant. (Lapin)   |
| <b>Sensibilisation</b>               | Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)   |

### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Prothioconazole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Prothioconazole : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Prothioconazole : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Prothioconazole : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Prothioconazole : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Prothioconazole : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Prothioconazole sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
10200014342

8/11

Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

---

### SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

|  |  |
|--|--|
| <b>Toxicité pour les poissons</b>                        | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 1.83 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>La valeur fournie concerne la matière active technique prothioconazole.   |
| <b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>          | CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 1.3 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>La valeur fournie concerne la matière active technique prothioconazole.  |
| <b>Toxicité des plantes aquatiques</b>                   | CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 2.18 mg/l<br>Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h<br>La valeur fournie concerne la matière active technique prothioconazole.   |
| <b>Biodégradabilité</b>                                  | Prothioconazole:<br>Pas rapidement biodégradable   |
| <b>Koc</b>   | Prothioconazole: Koc: 1765; log Koc: < 3   |
| <b>Bioaccumulation</b>                                   | Prothioconazole: Facteur de bioconcentration (FBC) 19<br>Ne montre pas de bioaccumulation.   |
| <b>Mobilité dans le sol</b>                              | Prothioconazole: Légèrement mobile dans le sol   |
| <b>Précautions pour la protection de l'environnement</b> | Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux.<br>Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.<br>Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.<br>Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette. |

---

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Produit</b>               | Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.<br>Le produit pur ou dilué prêt à l'emploi ainsi que l'eau de rinçage qui ne peut être utilisé suivant les instructions figurant sur l'étiquette peut être jeté sur place ou dans un centre de déchets agréé.<br>Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions. |
| <b>Emballages contaminés</b> | Ne pas réutiliser des récipients vides.<br>Récipients à rincer 3 fois.   |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

9/11

Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.  
Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion.  
En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.  
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### TDG

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Numéro ONU                         | <b>3082</b>  |
| Étiquettes                         | 9  |
| Groupe d'emballage                 | III  |
| Polluant marin                     | Polluant marin   |
| Nom d'expédition des Nations unies | MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PROTHIOCONAZOLE) |

#### 49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

#### IMDG

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Numéro ONU                         | <b>3082</b>  |
| Classe                             | 9  |
| Groupe d'emballage                 | III  |
| Polluant marin                     | OUI  |
| Nom d'expédition des Nations unies | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PROTHIOCONAZOLE SOLUTION) |

#### IATA

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Numéro ONU                            | <b>3082</b>  |
| Classe                                | 9  |
| Groupe d'emballage                    | III  |
| Marque dangereux pour l'environnement | OUI  |
| Nom d'expédition des Nations unies    | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PROTHIOCONAZOLE SOLUTION) |

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
10200014342

10/11

Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

### Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

---

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations Fédérales Américaines

#### Liste TSCA

Aucun(e).

#### US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

#### SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

#### SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

#### Rapports réglementaires des États-Unis

##### CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

#### Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Glycérine 56-81-5 MN, RI

Aucun(e).

### Réglementations Canadiennes

#### Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Glycérine 56-81-5

### Environnement

#### CERCLA

Aucun(e).

#### Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

#### Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

---

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## PROLINE® 480 SC FOLIAR FUNGICIDE

Version 2.1 / CDN  
102000014342

11/11  
Date de révision: 03/01/2017  
Date d'impression: 04/26/2018

|              |   |
|--------------|---|
| ACGIH        | US. ACGIH Valeurs limites d'exposition  |
| ETA          | Estimation de la Toxicité Aiguë   |
| No.-CAS      | Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)   |
| CERCLA       | Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act) |
| EINECS       | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  |
| ELINCS       | Inventaire européen des substances chimiques notifiées  |
| IARC         | Centre internationale de Recherche sur le Cancer  |
| IATA         | International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses                    |
| IMDG         | International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses   |
| N.O.S./N.S.A | Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs   |
| NTP          | US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes   |
| OCDE         | Organisation de coopération et de développement économique  |
| TDG          | Transport des Marchandises Dangereuses  |
| TWA          | Valeur limite de moyenne d'exposition   |
| UN           | Nations Unies   |
| OMS          | Organisation mondiale de la Santé   |

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie.  
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 03/01/2017

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.